Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

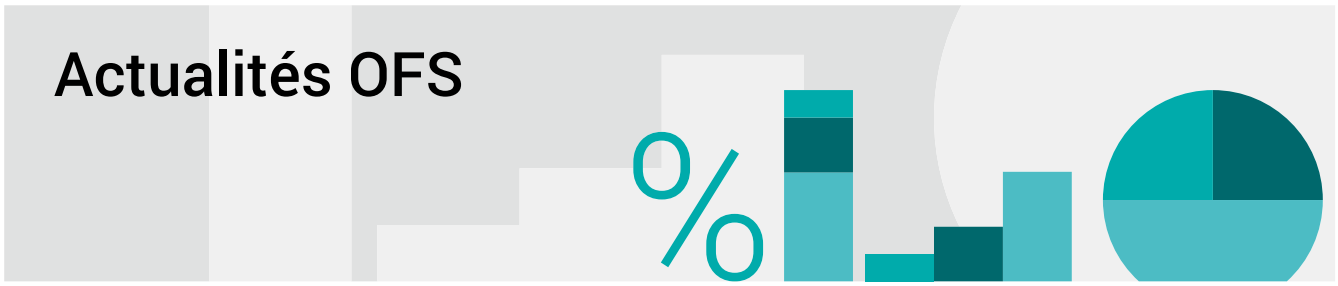

03 Travail et rémunération

Neuchâtel, juin 2021

Statistique des frontaliers (STAF)

Les frontaliers en Suisse 1996 à 2020

Résumé

À fin 2020, les 343 000 frontaliers travaillant en Suisse représentaient 6,7% de la population active occupée. Sur le marché du travail suisse, ils présentent toutefois deux particularités notables: d'une part, les frontaliers se concentrent essentiellement dans les régions frontalières – où ils constituent une part importante de la main-d'œuvre – et, d'autre part, leur nombre a plus que doublé depuis le milieu des années 1990, passant de 140 000 à 343 000.

Fin 2020, presque tous les frontaliers provenaient d'un pays voisin. Plus de la moitié d'entre eux résidaient en France (55%), près d'un quart en Italie (23%) et près d'un cinquième en Allemagne (18%). Moins de 3% des frontaliers venaient travailler en Suisse depuis l'Autriche ou le Liechtenstein, alors que ceux venant d'autres pays représentaient 0,7%. Pour ces derniers, la plupart venaient de Pologne (640), de Slovaquie (400) ou de Hongrie (360).

La majorité des frontaliers travaillaient dans un canton frontalier. Le canton de Genève arrive en tête puisque 27% de l'ensemble des frontaliers y exerçaient leur activité au 4e trimestre 2020. Il était suivi des cantons du Tessin (20%), de Bâle-Ville et Bâle-Campagne (17% ensemble) et de Vaud (10%).

Alors que le nombre absolu de frontaliers était le plus élevé dans le canton de Genève (plus de 90 000 à fin 2020), la situation est tout autre si l'on considère la part des frontaliers par rapport aux emplois: avec 29%, c'est au Tessin qu'elle était la plus élevée, alors qu'elle ne se montait qu'à 24% dans le canton de Genève.

La majorité des frontaliers travaillaient dans le secteur tertiaire (67%), alors que le secteur secondaire n'en occupait que 32% et l'agriculture guère plus de 1%. Par rapport à l'ensemble de la population active occupée, les frontaliers travaillent plus souvent dans l'industrie.

La présente publication montre l'évolution et les caractéristiques des frontaliers en Suisse à partir de 1996, première année disponible de la statistique des frontaliers de l'OFS.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) relève la situation des frontaliers en Suisse depuis 1996. La statistique des frontaliers repose sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC) et sur les données AVS des caisses de compensation. La statistique des frontaliers est révisée chaque trimestre, les données utilisées dans cette publication ont été publiées le 4.5.2021.

1 Évolution depuis 1996

De nombreux facteurs influencent l'évolution du nombre de frontaliers en Suisse, parmi lesquels la demande intérieure, la croissance économique en Suisse comme dans les pays voisins, ainsi que les relations économiques et sociales entre zones frontalières. La législation s'avère elle aussi influente, en particulier la libéralisation introduite par l'accord sur la libre circulation des personnes.

Avant la libre circulation des personnes

Avant 2002 – année de l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes –, tout demandeur d'une autorisation de travail frontalière devait résider dans une zone frontalière définie autour de la Suisse et disposer d'un contrat de travail avec une

Effectif et variation annuelle des frontaliers étrangers, au 4e trimestre, 1996–2020 **G1**

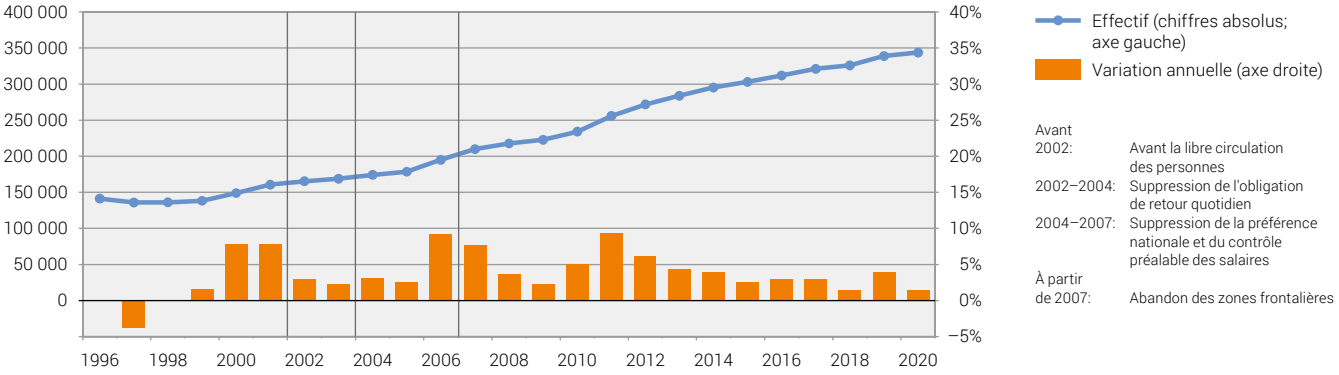

Source: OFS – Statistique des frontaliers (STAF)

© OFS 2021

entreprise sise en Suisse à proximité de la frontière. L'employeur devait en outre prouver qu'il avait au préalable cherché à engager de la main-d'œuvre suisse.

Entre 1996 et 2002, le nombre de frontaliers a d'abord légèrement diminué avant de connaitre une période de croissance. Avec une hausse annuelle moyenne de 2,7%, les effectifs de frontaliers sont passés de 141 000 à fin 1996 à 165 000 à fin 2002.

Introduction de la libre circulation des personnes

À partir de l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (UE), en juin 2002, le marché du travail suisse s'est ouvert progressivement, modifiant les conditions d'obtention d'une autorisation de frontalier. Ainsi, dès le milieu de l'année 2002, l'obligation imposant de regagner le domicile une fois par jour a été supprimée, remplacée par celle d'un retour hebdomadaire.

L'emploi frontalier a poursuivi une croissance continue de 2,7% par an en moyenne depuis la fin 2002 pour atteindre 174 000 frontaliers à fin 2004.

Libéralisation dans les zones frontalières

Débutant en juin 2004, la deuxième phase de la période de transition a aboli la préférence nationale ainsi que le contrôle préalable des salaires. L'accès au marché du travail au sein des zones frontalières s'est donc complètement libéralisé pour les frontaliers.

Le nombre de frontaliers a augmenté de 6,5% par an en moyenne entre fin 2004 et fin 2007 pour atteindre 210 000 personnes. Dans certaines régions frontalières, cette libéralisation a entraîné une forte augmentation du nombre de frontaliers, dans le canton de Genève en particulier où il s'est accru de 9,0% par an en moyenne sur cette période.

Abandon des zones frontalières

Le mois de juin 2007 marque l'abandon des zones frontalières pour les ressortissants d'un État de l'UE ou de l'AELE: ces derniers peuvent donc désormais vivre où bon leur semble dans l'UE/AELE et travailler partout en Suisse. Seule l'obligation de regagner le domicile une fois par semaine reste en vigueur. Les zones frontalières sont restées en vigueur pour les frontaliers provenant de pays tiers, toutefois ces derniers ne représentent qu'une part infime des frontaliers (700 personnes, soit 0,2% des frontaliers au 4e trimestre 2020).

De fin 2007 à fin 2020, le nombre de frontaliers travaillant en Suisse n'a cessé d'augmenter, affichant une hausse de 3,9% en moyenne chaque année.

En résumé, la croissance du nombre de frontaliers est plus forte à partir de 2004, à savoir depuis le début de la libéralisation du marché du travail suisse. Entre 1996 et fin 2004, le nombre de frontaliers travaillant en Suisse s'est accru de 2,7% par an en moyenne. Et de fin 2004 à fin 2020, il a augmenté de 4,4% par an en moyenne.

Croissance économique et frontaliers

La croissance économique suisse est un autre facteur, à côté de la libéralisation du marché du travail, qui influence l'évolution du nombre de frontaliers.

On peut observer une corrélation entre la hausse du nombre de frontaliers et la croissance du produit intérieur brut (PIB), avec toutefois un certain décalage: en effet, le coefficient de corrélation entre ces deux variables pour la même année s'élève à 0,21[1], alors que celui avec la croissance du PIB de l'année précédente atteint 0,58. Une croissance économique forte entraîne, avec le décalage observé, une demande accrue en main-d'œuvre, qui se répercute aussi sur la demande en frontaliers.

[1] Le coefficient de corrélation de Pearson décrit le lien entre deux variables. À la valeur 0, les variables ne sont pas corrélées. À la valeur 1, elles sont parfaitement corrélées positivement, et à la valeur –1, parfaitement corrélées négativement.

Variation annuelle des frontaliers étrangers et croissance du produit intérieur brut (PIB) l'année précédente, au 4e trimestre, 1996–2020 G2

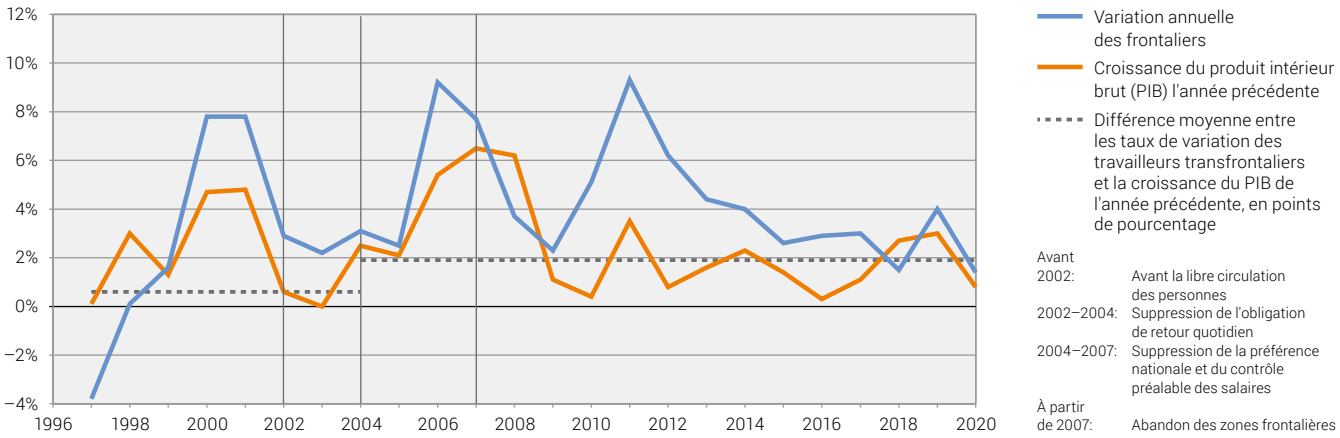

Sources: OFS – Statistique des frontaliers (STAF); SECO

© OFS 2021

Cette corrélation entre la croissance du PIB et le taux de variation du nombre de frontaliers a été constatée tout au long de la période d'observation. La différence entre la croissance du PIB et la hausse des frontaliers a toutefois augmenté dès la libéralisation des zones frontalières et la libre circulation complète des personnes.

En effet, entre 1996 et 2004, la hausse du nombre de frontaliers dépassait déjà celle du PIB. En comparant la croissance du PIB pour chacune des années précédentes, il s'avère que le nombre de frontaliers a augmenté de 0,6 point de pourcentage de plus en moyenne. La forte croissance du nombre de frontaliers dès la fin 2004 a accentué cette différence: entre fin 2004 et fin 2020, le nombre de frontaliers a augmenté en moyenne de 2,0 points de pourcentage de plus que le PIB un an plus tôt.

La différence pour ces deux périodes est plus faible dans l'ensemble de la population active occupée: entre fin 1996 et fin 2004, cette dernière a augmenté en moyenne de 1,4 point de moins que le PIB un an plus tôt contre 1,0 point de moins entre fin 2004 et fin 2020.

Part de frontaliers en hausse

Effet de la croissance économique, le nombre de frontaliers a augmenté de 143% entre 1996 et 2020. Sur la même période, le nombre de personnes actives occupées a augmenté de 32%. Par conséquent, la part de frontaliers parmi la population active occupée est passée de 3,6% à 6,7% entre 1996 et 2020.

En dépit de l'ouverture de l'ensemble du marché du travail suisse, tant la hausse du nombre de frontaliers que leurs emplois se concentraient dans les régions frontalières. À fin 2020, plus de 98% des frontaliers travaillaient ainsi dans les cantons frontaliers.

3 Lieux de travail des frontaliers

Près d'un tiers dans le canton de Genève

Le canton de Genève compte le plus grand nombre de frontaliers puisqu'ils étaient 92 000 (26,8% de tous les frontaliers) à y travailler au 4e trimestre 2020. Il était suivi des cantons du Tessin (20,4%), de Bâle-Ville et Bâle-Campagne (16,8% ensemble) et de Vaud (10,0%).

Frontaliers étrangers, par canton de travail, au 4e trimestre, 1996 et 2020 G3

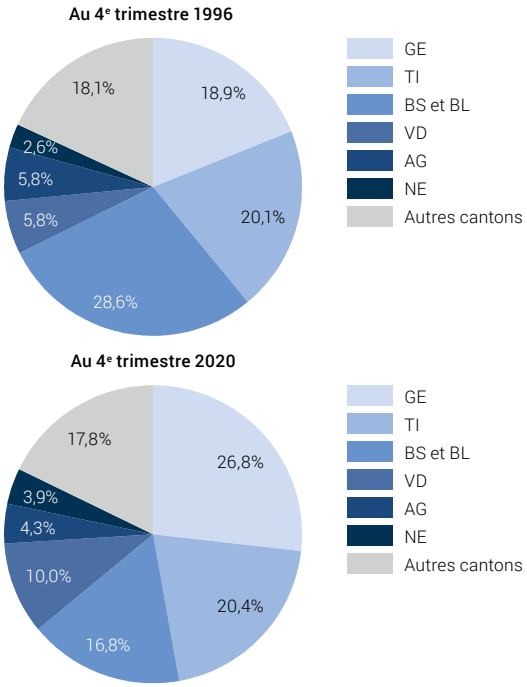

Source: OFS – Statistique des frontaliers (STAF)

© OFS 2021

Le canton de Genève n'a pas toujours figuré en tête de cette liste. À fin 1996, encore 28,6% des frontaliers travaillaient dans les deux demi-cantons de Bâle, 20,1% au Tessin et 18,9% seulement dans le canton de Genève. Ces rapports n'ont que peu fluctué jusqu'à l'ouverture du marché du travail suisse. Dès la phase transitoire, le nombre de frontaliers a augmenté plus fortement dans le canton de Genève (+55,9% entre 2000 et 2005) que dans les autres cantons. À fin 2005, 25,6% des frontaliers travaillaient à Genève, 24,7% dans les deux Bâle et 20,0% au Tessin.

Entre 2005 et 2020, la hausse du nombre de frontaliers s'est ensuite ralentie surtout dans le canton de Bâle-Ville, entraînant une baisse continue de la part relative des deux Bâle, alors que la part de frontaliers est restée plutôt stable dans les cantons de Genève et du Tessin.

Part de frontaliers dans l'emploi total la plus élevée au Tessin

Si le nombre absolu était le plus élevé à Genève à fin 2018[2], la situation est autre si l'on rapporte le nombre de frontaliers à l'ensemble des emplois: le Tessin arrive alors en tête avec une part de 28,8% de frontaliers de l'ensemble de la main-d'œuvre.. La part était de 24,0% dans le canton de Genève, 19,4% dans le canton du Jura et 18,0% dans le canton de Bâle-Ville. Les cantons

Nombre de frontaliers étrangers au 4e trimestre 2020 et part dans les emplois au 4e trimestre 2018, par canton de travail **G 4**

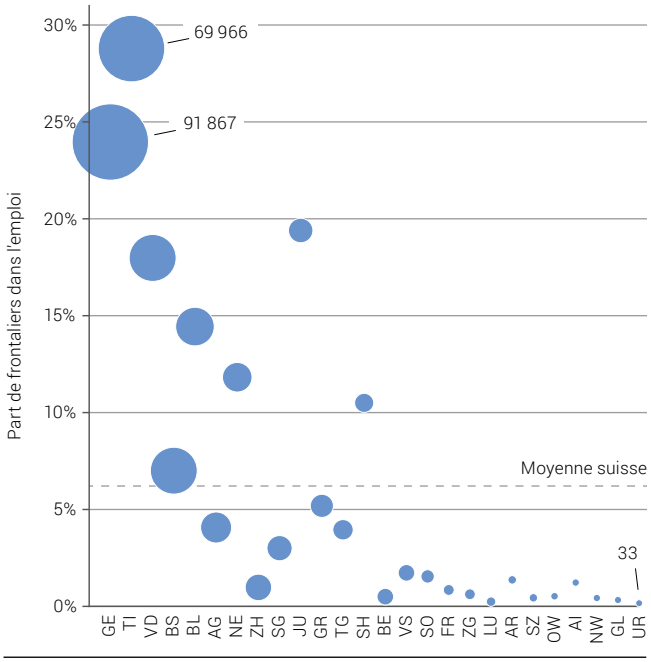

Sources: OFS – Statistique des frontaliers (STAF) et Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2021

Frontaliers étrangers, 4e trimestre 2018 **G 5**

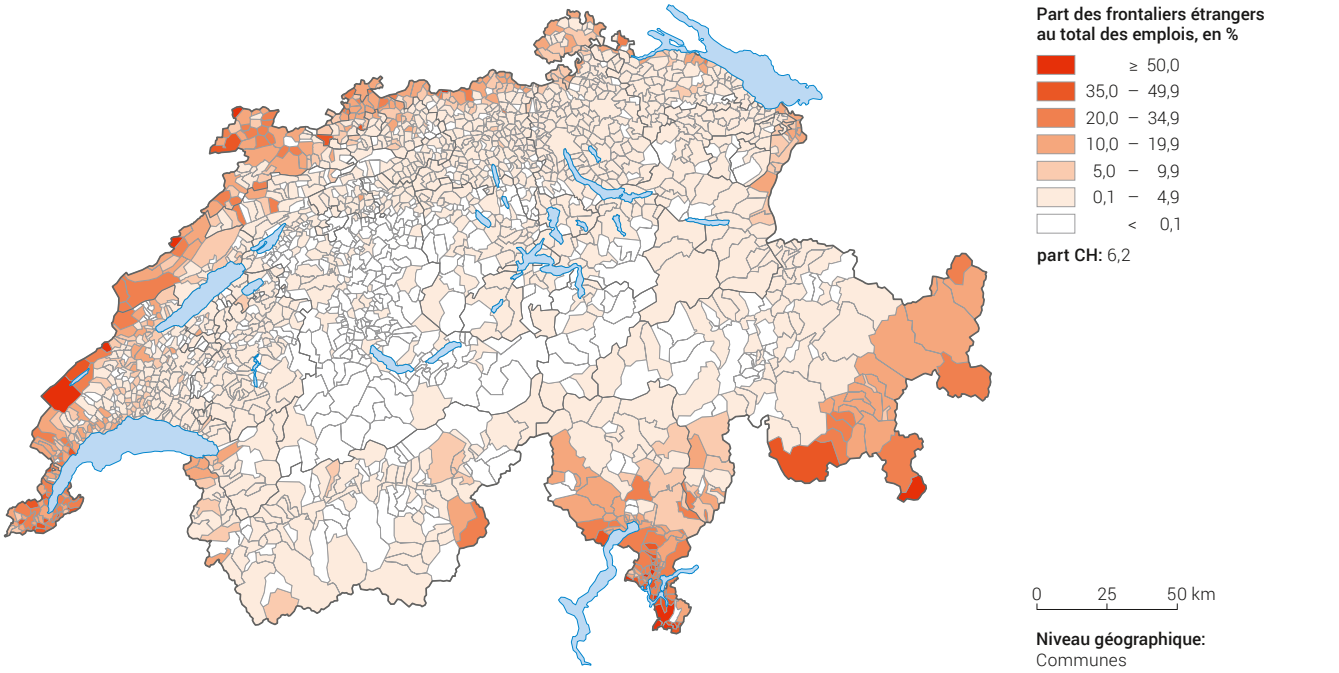

Source: OFS – Statistique des frontaliers (STAF) et Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2021

[2] Chiffres les plus récents selon la disponibilité des nombres d'emplois par canton

de Bâle-Campagne (14,4%), Neuchâtel (11,8%) et Schaffhouse (10,5%) présentaient eux aussi des parts supérieures à 10%. La moyenne suisse s'élevait à 6,2% à fin 2018.

Part de frontaliers élevée dans les communes proches de la frontière

Au niveau des communes, la situation des frontaliers est similaire: à fin 2018, 10,7% des frontaliers travaillant en Suisse étaient occupés en ville de Genève (36 000) et 9,8% en ville de Bâle (34 000). D'autres communes comptaient également un nombre important de frontaliers: citons Lugano (14 000), Mendrisio (9000) et l'agglomération genevoise (par exemple à Carouge et Meyrin avec respectivement 11 000 et 10 000 frontaliers).

La part de frontaliers était toutefois moindre dans les communes de Genève, de Bâle et de Lugano que dans certaines petites communes frontalières. Ainsi la part des frontaliers se montait à respectivement 18,4%, 18,2% et 23,9% dans les villes de Genève, de Bâle et de Lugano, alors que les proportions les plus élevées étaient enregistrées dans de petites communes à proximité immédiate de la frontière, au Tessin par exemple celles de Monteggio (70,0%), de Stabio (68,2%) et de Novazzano (63,0%). Dans d'autres cantons également, l'emploi de certaines communes proches de la frontière comptait une part importante de frontaliers. Ainsi ces derniers représentaient un peu plus de la moitié de la main-d'œuvre. à Ballaigues VD (56,4%), Boncourt JU (50,7%), Sisseln AG (50,3%) et Brusio GR (50,0%).

En outre, l'analyse des lieux de résidence des frontaliers fait ressortir qu'en dépit de la libre circulation des personnes, ce mode de vie reste un phénomène fortement régional.

4 Provenance des frontaliers

Plus de la moitié de la main-d'œuvre frontalière est française

La presque totalité des frontaliers provenaient d'un pays voisin (99,3%) au 4e trimestre 2020. Plus de la moitié d'entre eux résidaient en France (55,1%) suivis de l'Italie (23,4%) et de l'Allemagne (18,2%). 2,5% des frontaliers venaient d'Autriche et du Liechtenstein, et 0,7% d'autres pays. Pour ces derniers, la plupart venaient de Pologne (640), de Slovaquie (400), de Hongrie (360), du Royaume-Uni (175) ou d'Espagne (160).

Frontaliers étrangers par pays de résidence et canton de travail, 4e trimestre 2020 **G6**

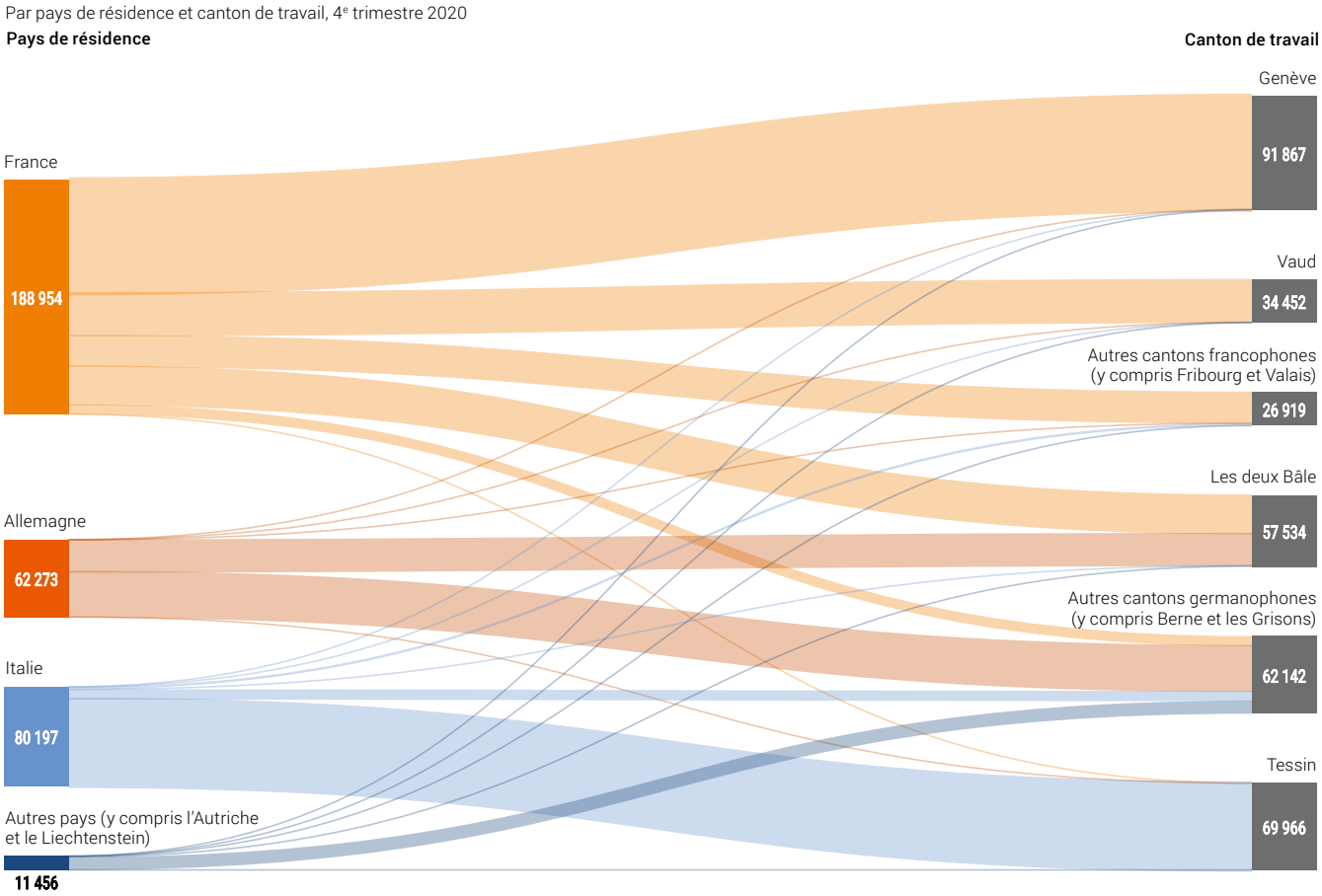

Source: OFS – Statistique des frontaliers (STAF)

© OFS 2021

En dépit de des changements à l'intérieur de la Suisse, ces proportions sont restées pratiquement identiques. Ainsi, 53,4% des frontaliers avaient pendulé de France en Suisse au 4e trimestre 2002[3], soit seulement 3 points de pourcentage en moins qu'au 4e trimestre 2020. Durant la même période, le nombre des frontaliers allemands a diminué de 20,4% à 18,2% alors que celui des frontaliers italiens a légèrement augmenté de 22,1% à 23,4%.

Un changement de répartition régionale concernait avant tout les frontaliers français. Fin 2002, 39,7% d'entre eux travaillaient dans le canton de Genève, 33,4% à Bâle-Ville et Bâle-Campagne et 12,9% dans le canton de Vaud. Entre 2002 et 2020, leur nombre a augmenté dans les cantons de Genève (de 35 000 à 92 000) et de Vaud (de 11 000 à 34 000), alors qu'il est resté très stable dans les deux Bâle (de 29 000 à 31 000). Fin 2020, les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ne comptaient par conséquent plus que 16,3% de frontaliers français, soit un recul de 17 points de pourcentage par rapport à 2002. Durant la même période, leur part a augmenté de 39,7% à 48,3% dans le canton de Genève et de 12,9% à 18,1% dans le canton de Vaud.

Malgré l'augmentation du nombre de frontaliers allemands travaillant en région bâloise (16 000 au 4e trimestre 2002 contre 26 000 au 4e trimestre 2020), leur part dans l'ensemble des frontaliers allemands a diminué de 47,0% à 41,4% depuis 2002. À fin 2020, les autres frontaliers provenant d'Allemagne se répartissaient entre les cantons d'Argovie (19,5%), de Zurich (13,8%) et de Thurgovie (8,6%).

La répartition est restée quasi identique pour les frontaliers italiens. Depuis 2002, environ 90% d'entre eux travaillaient au Tessin et le reste principalement aux Grisons (8,9% à fin 2020).

Domicile généralement proche de la frontière

Une analyse régionale détaillée montre qu'à fin 2020, le domicile des frontaliers se situait souvent dans les régions frontalières.

En France, 96,2% des frontaliers habitaient un département limitrophe de la Suisse, et plus particulièrement les départements de Haute-Savoie (43,5%) et du Haut-Rhin (19,1%) qui touchent respectivement les cantons de Genève ainsi que de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Les frontaliers italiens se rendent eux aussi, pour la plupart, au travail en Suisse au départ d'une province limitrophe. Ainsi les trois quarts d'entre eux étaient domiciliés dans les deux provinces de Côme (36,6%) ou de Varèse (35,3%).

Les frontaliers allemands étaient également pour trois quarts domiciliés dans un des trois arrondissements frontaliers de Lörrach (35,0%), de Waldshut (23,5%) ou de Constance (16,7%).

5 Branches occupant les frontaliers

Le secteur tertiaire devient toujours plus important

Comparés aux personnes actives occupées indigènes, les frontaliers étaient surreprésentés dans l'industrie au 4e trimestre 2020. Seule 20,6% de la main-d'œuvre résidant en Suisse était active dans le secteur secondaire contre 32,3% des frontaliers.

Part des frontaliers de nationalité étrangère dans l'ensemble des actifs occupés, selon les secteurs et les sections économiques, au 4e trimestre 2020 G7

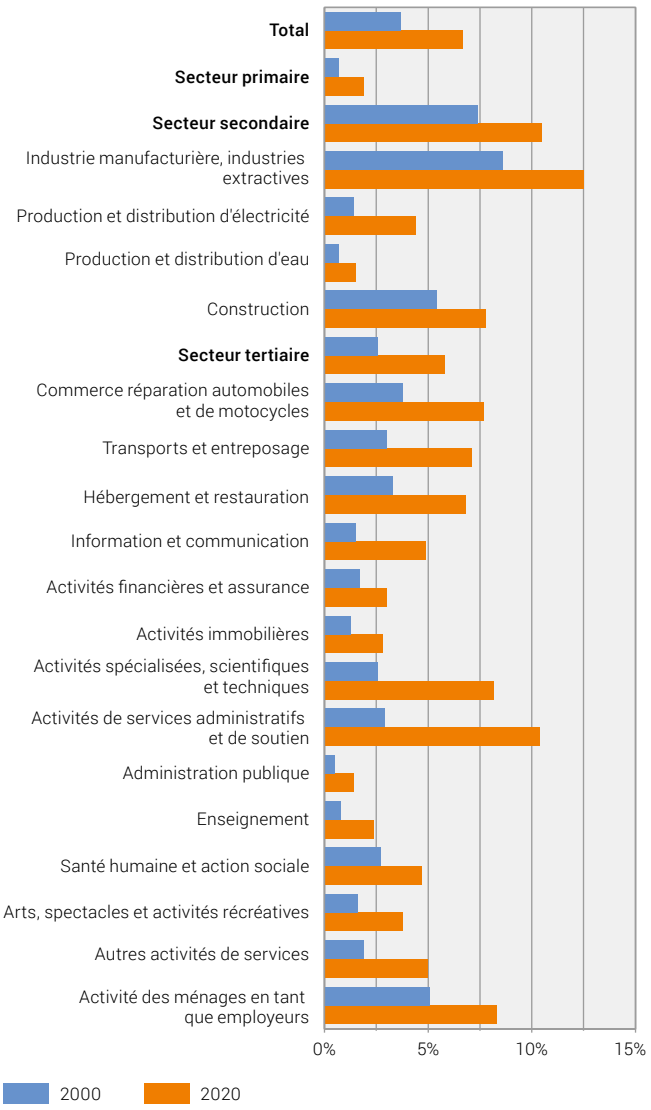

Sources: OFS – Statistique des frontaliers (STAF) et Statistique de la population active occupée (SPAO) © OFS 2021

Reste que la majorité des frontaliers, tout comme d'ailleurs la main-d'œuvre indigène, était active dans le secteur tertiaire. Alors que 77,1% des personnes actives occupées résidant en Suisse étaient actives dans le secteur des services, ce n'était le cas que de 67,0% des frontaliers. L'agriculture quant à elle employait 0,7% des frontaliers et 2,3% des travailleurs indigènes.

Le secteur tertiaire a gagné en importance depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes. La hausse du nombre de frontaliers observée depuis est majoritairement due à leur accroissement dans le secteur des services, ce dernier affichant une augmentation de plus de 200% entre 2000 et 2020. Durant la même période, le nombre de frontaliers a augmenté de 54% dans le secteur secondaire, toutefois leur part sur le nombre

[3] Premiers chiffres disponibles

total de frontaliers perd toujours plus d'importance. Ainsi, depuis 2000, la part des frontaliers actifs dans le secteur des services a augmenté de 50,9% à 67,0%, tandis que leur part dans le secteur secondaire a diminué de 48,3% à 32,3%.

Presqu'un quart des frontaliers actifs dans la production de biens

La majorité des frontaliers travaillant dans l'industrie se répartissent dans les sections économiques «industrie manufacturière» (23,8%) et «construction» (7,9%).

Des différences d'un canton à l'autre apparaissent en particulier dans l'industrie manufacturière. Ainsi, alors que près de la moitié (49,7%) des frontaliers du canton du Jura étaient occupés dans cette branche, seuls 11,4% l'étaient dans le canton de Genève. Le type de biens produits est fonction des industries régionales: alors qu'une part importante de frontaliers travaillaient dans les deux branches économiques «industrie chimique» et «industrie pharmaceutique» dans les cantons d'Argovie (20,9%) et de Bâle-Ville (18,5%), beaucoup de frontaliers des cantons romands travaillaient dans l'industrie horlogère. Ainsi, un cinquième environ des frontaliers étaient actifs dans la branche économique «fabrication de produits informatiques et électroniques, horlogerie» dans les cantons de Neuchâtel (23,1%) et du Jura (19,4%).

Dans le secteur tertiaire, les frontaliers étaient souvent occupés dans les sections économiques «commerce; réparation d'automobiles et de motocycles» (13,6%), «commerce de gros et de détail» (12,4%), «santé humaine et action sociale» (10,1%) et «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (10,1%). En considérant les branches économiques plus en détail, force est de constater que les frontaliers étaient le plus souvent actifs dans le commerce de détail (6,8%).

Sections économiques avec la plus grande part de frontaliers étrangers, par canton de travail, 4e trimestre 2020 **G 8**

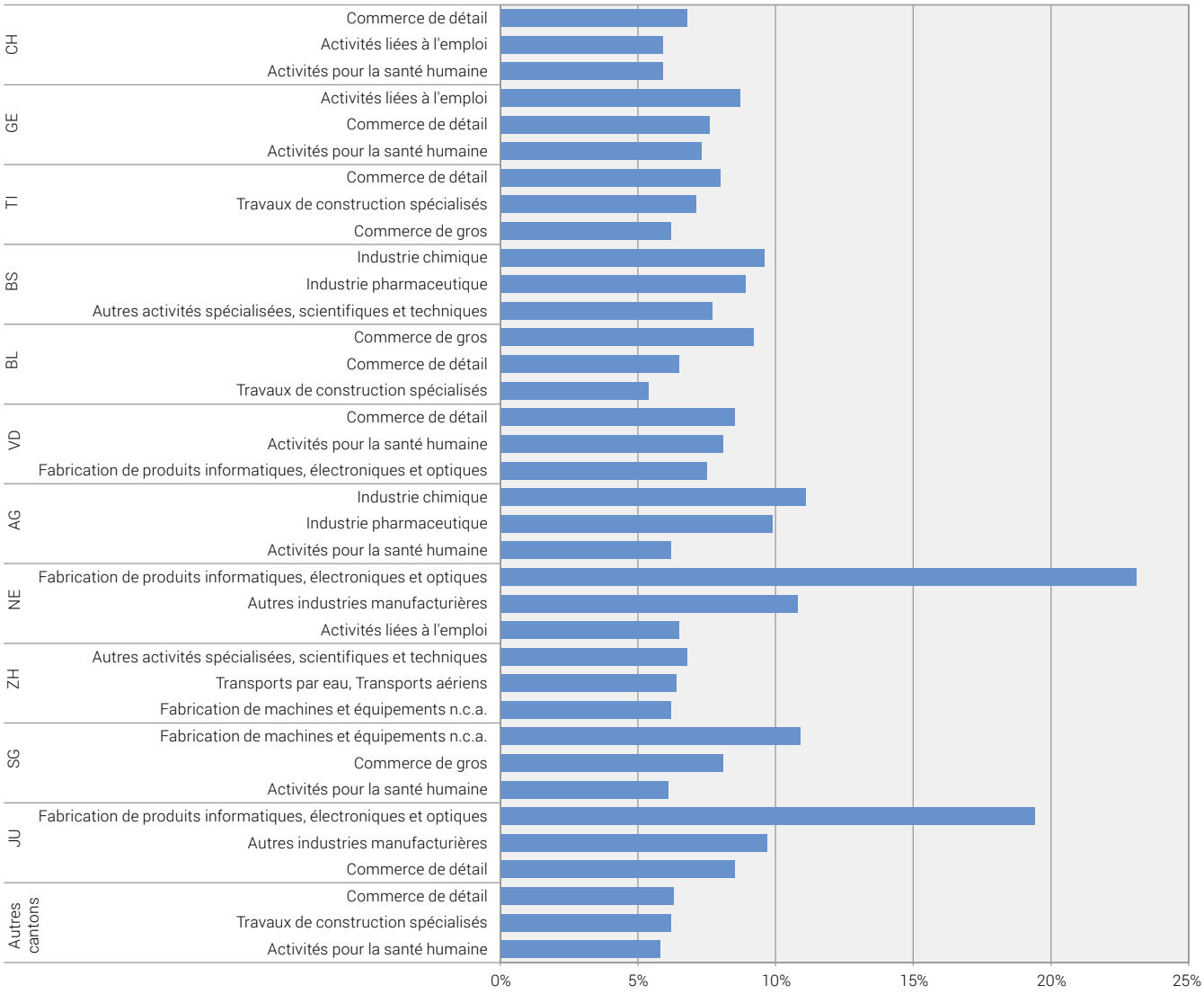

Sources: OFS – Statistique des frontaliers (STAF) et Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2021

Au 4e trimestre 2020, 64,6% des frontaliers étaient des hommes et 35,4% des femmes. Le sexe influence indubitablement l'activité: les hommes étaient plus présents dans la construction (11,6% des frontaliers) que les femmes (1,2%). Mais 20,4% des frontalières travaillaient dans la santé humaine et l'action sociale, contre 4,5% des hommes frontaliers.

Part plus élevée de frontaliers dans le secteur secondaire

Bien que le nombre de frontaliers soit plus élevé dans le secteur tertiaire, leur part dans l'ensemble des emplois est plus élevée dans le secondaire. En effet, les frontaliers représentaient 10,5% des travailleurs du secteur secondaire, alors qu'ils ne comptaient que 5,8% des employés du tertiaire.

En dépit de la hausse du nombre de frontaliers dans le secteur des services, l'augmentation entre 2000 et 2020 a été similaire dans les deux secteurs (secondaire: +3,1 points de pourcentage; tertiaire: +3,2 points), puisque le nombre de travailleurs qui résident en Suisse a lui aussi fortement augmenté dans le secteur des services.

Hausse de la part de frontaliers, tous secteurs et branches confondus

Dans l'industrie, à fin 2020, la part de frontaliers était particulièrement élevée dans les branches «industrie manufacturière» (12,5% de frontaliers) et «construction» (7,8%).

Dans le secteur des services, les frontaliers occupaient 10,4% des emplois de la branche «activités de services administratifs et de soutien», qui comprend notamment le personnel employé par les bureaux de placement. Avec 8,2%, la branche «activités spécialisées, scientifiques et techniques» – qui occupe une main-d'œuvre spécialisée dans divers domaines – présentait également une part élevée: plus de 12 000 frontaliers travaillaient dans des bureaux d'ingénieurs et d'architecture, soit 3,6% de tous les frontaliers.

D'une manière générale, entre 2000 et 2020, la croissance économique a entraîné une hausse du nombre de frontaliers dans l'ensemble des secteurs et sections économiques.

Annexe méthodologique

Définition des frontaliers
La statistique des frontaliers établie par l'OFS se limite aux frontaliers de nationalité étrangère en possession d'une autorisation spécifique (permis G), habitant à l'étranger et exerçant une activité rémunérée en Suisse.

Statistique des frontaliers, OFS (STAF)
La statistique des frontaliers fournit chaque trimestre des informations sur le nombre de frontaliers étrangers actifs occupés en Suisse et sur les principaux caractères s'y rapportant. Elle a été créée en 2004, mais ses données globales ont été calculées rétrospectivement jusqu'en 1996.

La STAF est une statistique de synthèse, qui se base sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC) et sur les données de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) des caisses de pensions.

La STAF a été introduite en complément du SYMIC, qui recense le nombre des autorisations frontalières délivrées (en règle générale pour 5 ans, renouvelables). Les travailleurs frontaliers n'annoncent pas systématiquement une cessation d'activité aux autorités. Il en résulte un écart important (15% à fin 2020) entre le nombre de frontaliers effectivement actifs occupés (STAF) et les autorisations délivrées selon le SYMIC. Il se peut par ailleurs que les autorisations soient saisies trop tard dans le SYMIC, d'où la correction apportée en 2020. À ce jour, les données AVS ne sont disponibles que jusqu'en 2018. Cette correction est donc extrapolée pour les trimestres suivants.

Méthodologie de la STAF
La statistique des frontaliers est une statistique de synthèse fondée sur les données du SYMIC, de l'AVS, de la banque de données de la formation professionnelle initiale (SBG) et, pour la série chronologique avant le 4e trimestre 2010, de la statistique de l'emploi (STATEM).

Le document «Statistique des frontaliers (STAF) – Bases méthodologiques» contient des informations détaillées sur la méthodologie appliquée pour la STAF.

Révision de la STAF
Appliquant la nouvelle méthode, la statistique des frontaliers est révisée chaque trimestre pour procéder à la correction de la date d'entrée introduite en 2020. En outre, les nouvelles données AVS sont intégrées au 3e trimestre de chaque année.

Le document «Statistique des frontaliers (STAF) – Analyse des révisions» contient des informations détaillées sur les révisions et leur impact sur les résultats.

La statistique des frontaliers en 2020
La hausse du nombre de frontaliers s'est ralentie en 2020, fort probablement aussi en raison de la pandémie de COVID-19. Entre fin 2019 et fin 2020, le nombre de frontaliers a augmenté de 1,4%.

Ces chiffres comprennent toutefois un certain nombre de frontaliers enregistrés qui ont dû cesser leur travail en raison de la pandémie, mais qui n'ont pas encore annoncé leur changement de statut. Le nombre de frontaliers actifs pourrait donc être légèrement inférieur pour l'année 2020.

Frontaliers étrangers selon le sexe, le canton de travail, le pays de résidence et le secteur économique

Au 4e trimestre **T1**

	1996	2002	2005	2010	2015	2020
Sexe						
Hommes	92 713	107 986	115 193	150 122	194 724	221 540
Femmes	48 564	57 310	63 376	83 970	108 358	121 340
Total	**141 277**	**165 296**	**178 568**	**234 091**	**303 081**	**342 880**
Canton de travail						
Genève	26 727	35 079	45 656	61 018	78 421	91 867
Tessin	28 442	32 792	35 795	49 089	64 326	69 966
Bâle-Ville	26 993	29 220	28 108	30 482	34 988	34 427
Bâle-Campagne	13 431	16 148	16 071	18 262	20 601	23 107
Vaud	8 181	11 429	12 773	18 979	28 220	34 452
Argovie	8 246	7 874	7 717	10 708	13 615	14 658
Neuchâtel	3 697	4 897	6 293	8 993	11 753	13 239
Zurich	3 009	3 894	4 038	6 397	9 481	10 449
Saint-Gall	6 846	6 337	5 533	6 723	8 390	9 396
Jura	2 742	3 710	3 718	5 074	7 321	8 810
Grisons	3 019	3 326	2 745	3 931	5 711	7 821
Autres cantons	9 944	10 589	10 122	14 436	20 253	24 688
Total	**141 277**	**165 296**	**178 568**	**234 091**	**303 081**	**342 880**
Pays de résidence						
Allemagne	–	33 766	34 605	46 637	59 410	62 273
France	–	88 264	99 546	126 837	162 897	188 954
Italie	–	36 568	38 676	53 559	71 263	80 197
Autriche	–	6 698	5 742	6 855	7 904	8 425
Liechtenstein[1]	–	–	–	–	466	540
Autres[2]	–	–	–	203	1 141	2 491
Total	**141 277**	**165 296**	**178 568**	**234 091**	**303 081**	**342 880**
Secteur économique						
Secteur primaire	–	1 266	1 294	1 367	1 781	2 259
Secteur secondaire	–	74 712	74 945	90 513	105 670	110 767
Secteur tertiaire	–	89 318	102 329	142 211	195 631	229 854
Total	**141 277**	**165 296**	**178 568**	**234 091**	**303 081**	**342 880**

[1] Les étrangers habitant au Liechtenstein et travaillant en Suisse ne sont pas tenus de s'annoncer ni soumis à autorisation s'ils rentrent chaque jour à leur domicile au Liechtenstein.
[2] Depuis le 1er juin 2007, les ressortissants des pays membres de l'UE/AELE ne sont plus liés aux zones frontalières.

Source: OFS – Statistique des frontaliers (STAF)

© OFS 2021

Frontaliers de nationalité étrangère et part dans l'ensemble des actifs occupés, selon les secteurs et les sections économiques (NOGA 08[1])

Au 4e trimestre

T2

		Part des frontaliers dans l'ensemble des actifs occupés[2]	
		2000	2020
A–U	**Total**	**3,7%**	**6,7%**
A	**Secteur primaire**	**0,7%**	**1,9%**
B–F	**Secteur secondaire**	**7,4%**	**10,5%**
B–C	Industrie manufacturière, industries extractives	8,6%	12,5%
D	Production et distribution d'électricité	1,4%	4,4%
E	Production et distribution d'eau	0,7%	1,5%
F	Construction	5,4%	7,8%
G–U	**Secteur tertiaire**	**2,6%**	**5,8%**
G	Commerce réparation automobiles et de motocycles	3,8%	7,7%
H	Transports et entreposage	3,0%	7,1%
I	Hébergement et restauration	3,3%	6,8%
J	Information et communication	1,5%	4,9%
K	Activités financières et assurance	1,7%	3,0%
L	Activités immobilières	1,3%	2,8%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6%	8,2%
N	Activités de services administratifs et de soutien	2,9%	10,4%
O	Administration publique	0,5%	1,4%
P	Enseignement	0,8%	2,4%
Q	Santé humaine et action sociale	2,7%	4,7%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	1,6%	3,8%
S	Autres activités de services	1,9%	5,0%
T	Activité des ménages en tant qu'employeurs	5,1%	8,3%
U	Activités extraterritoriales	–	–

[1] Nomenclature Générale des Activités économiques NOGA 2008
[2] Part des frontaliers dans l'ensemble des actifs occupés: actifs occupés selon la statistique des personnes actives occupées (SPAO; concept intérieur; moyenne du trimestre). Frontaliers de nationalité étrangère selon la statistique des frontaliers (STAF; fin du trimestre).

Sources: OFS – Statistique des frontaliers (STAF) et Statistique de la population active occupée (SPAO)

© OFS 2021

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Jonas Deplazes, OFS, tél. 058 463 64 02
Rédaction:	Jonas Deplazes, OFS
Contenu:	Jonas Deplazes, OFS; Thomas Christin, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	03 Travail et rémunération
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Cartes:	section DIAM, ThemaKart
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse

Copyright:	OFS, Neuchâtel 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS:	2111-2000